



## FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19), je dois en tant que maire de Louiseville faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année se terminant le 31 décembre 2020.

La Ville de Louiseville a confié le mandat, pour l'audit du rapport financier consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton.

### **Rapport de l'auditeur indépendant**

Le rapport de l'auditeur indépendant s'adressant aux membres du conseil municipal définit les rôles et responsabilités de la direction pour les états financiers ainsi que les responsabilités de l'auditeur, son opinion ainsi que ses observations par rapport à ces états financiers.

La direction est responsable entre autres de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La responsabilité de l'auditeur consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de leur audit, et ce, selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport des auditeurs indépendants de la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2020 a été émis sans réserve. Ce même rapport stipule que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Louiseville au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Faits saillants du rapport consolidé**

#### **Revenus**

Les revenus totaux consolidés incluant les revenus de fonctionnement et d'investissement s'élèvent à 16 053 543 \$ dont un peu plus de 9,7 millions en revenus de taxes et près de 4,5 millions en revenus de transferts.

En 2020, nous avons vendu 10 terrains résidentiels dans le secteur Seigneurie du Moulin Tourville. À noter que les revenus générés par la vente de ces derniers sont affectés pour le paiement partiel du règlement d'emprunt #558.

### **Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses de fonctionnement consolidées avant affectations s'élèvent à 13 449 463 \$.

Plusieurs travaux majeurs sont inclus dans ces dépenses de fonctionnement en 2020, notamment :

- les travaux de réfection de voirie d'une partie du boulevard Comtois incluant des trottoirs et bordures;
- les travaux de rapièçage et de surfacage d'une partie du Chemin du Golf;
- le changement des luminaires à l'aréna pour de l'éclairage au DEL;
- le remplacement de toiles au préau Canadel;
- la réfection des terrains de tennis;
- l'acquisition d'une buvette au Skate Park L'Éveil;
- le remplacement des filets protecteurs sur les terrains de baseball Lesage et Fréchette;
- la réfection des abris des joueurs sur le terrain de baseball Fréchette;
- le remplacement du tableau de pointage au terrain de baseball Lesage;
- la réfection des gradins de l'aréna;
- les travaux de rapièçage à différents endroits sur l'ensemble du territoire;
- les travaux d'entretien sur l'immeuble du garage municipal;
- les travaux d'entretien de l'immeuble de l'hôtel de ville tels que l'installation d'un garde-corps et la réfection d'une partie de la toiture.

### **Excédent de l'exercice**

La Ville de Louiseville termine l'année 2020 avec un surplus de l'ordre de 1 375 000 \$ dont un peu plus de 1 092 000 \$ est affecté à différents surplus accumulés affectés pour n'être utilisés qu'à ces fins, notamment : l'eau potable, l'assainissement des eaux, les matières résiduelles, le développement domiciliaire Seigneurie du Moulin Tourville et l'aide financière COVID. Ce dernier surplus correspond à l'aide financière versée aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

### **Dettes à long terme**

Au 31 décembre 2020, l'endettement net à long terme de la Ville s'élève à 8 412 818 \$. L'endettement total net à long terme tient compte de la dette actuelle en plus des projets en cours à financer et déduit toute dette à la charge du gouvernement, soit les sommes rattachées à des subventions reçues sur plusieurs années.

En ajoutant à cet endettement total net à long terme la quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'organisme contrôlé, soit: la Régie d'aqueduc de Grand-Pré, nous obtenons au 31 décembre 2020 un endettement total net à long terme **préliminaire** de 8 870 254 \$. Le terme préliminaire est utilisé étant donné qu'au moment de rédiger ce rapport, la quote-part de la Ville dans la dette de la MRC de Maskinongé qui inclut entre autres la dette d'Énercycle (appelé auparavant Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie), n'était pas encore disponible. Dès que nous obtiendrons l'information nécessaire, nous inclurons le montant

d'endettement net à long terme dans notre rapport financier plus spécifiquement à la page S25. À ce moment, nous pourrions déposer officiellement notre rapport financier annuel au ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation.

### **Excédent accumulé consolidé**

Au 31 décembre 2020, l'excédent accumulé consolidé se chiffrait à 54 433 176 \$ ainsi réparti :

- un surplus accumulé non affecté de 2 629 392 \$;
- des surplus accumulés affectés de 3 239 204 \$;
- des réserves financières et des fonds réservés de 643 844 \$;
- un financement des investissements en cours (80 788 \$);
- un investissement net dans les éléments à long terme de 48 218 224 \$;
- des montants à pourvoir dans le futur de (216 700 \$).

### **Dépenses en immobilisations**

Plusieurs projets d'infrastructures ont été réalisés ou débutés en 2020 pour des dépenses s'élevant à un peu plus de 2,5 millions.

Voici donc une liste des principaux projets d'infrastructures réalisés au cours de l'année, dont certains sont complétés et d'autres sont toujours en cours :

	<b>Montant approximatif</b>
Travaux de vidange et disposition des boues des étangs aérés	<b>678 000 \$</b>
Travaux de pavage de l'avenue Royale et de la 2 <sup>e</sup> Avenue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale Volet – Redressement des infrastructures routières locales	<b>572 000 \$</b>
Construction d'un garage au Service des loisirs et de la culture	<b>477 000 \$</b>
Acquisition de terrains pour le futur complexe municipal	<b>368 000 \$</b>
Réfection d'une partie de l'avenue Dalcourt-phase 3 (part de la Ville)	<b>195 000 \$</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 095 000 \$</b>

À ces travaux, s'ajoutent plusieurs octrois de contrats de services professionnels pour la réalisation des plans et devis, ainsi que pour la surveillance de différents travaux de réfection éventuels tels que : la réfection de la rue de l'Érable, la réfection des rues Édouard et St-Paul et la réfection de la 3<sup>e</sup> Avenue. Il est à noter que ces trois projets seront réalisés suite à l'obtention de subventions dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau (FIMEAU).

Il faut mentionner aussi l'octroi de contrats de services professionnels pour la confection des plans et devis, ainsi que pour la surveillance des travaux, dans le cadre du projet de stabilisation du talus de l'avenue Royale.

### **Conclusion**

Financièrement, plusieurs aspects de la Ville de Louiseville se portent bien. Le conseil est particulièrement vigilant pour maintenir un endettement raisonnable, le tout encadré par une

politique de gestion de la dette à long terme, ce qui demeure un défi important considérant les nombreux projets qui nécessiteront des investissements au cours des prochaines années. En outre, l'administration municipale s'est appliquée à contenir les hausses de taxes à des niveaux proches de l'inflation, ce qui limite les imprévisibilités pour les contribuables tout en offrant un niveau de services de qualité pour l'ensemble des citoyens.

Cependant, le surplus libre demeure relativement faible pour une ville de l'ampleur de Louiseville, même si une amélioration a été observée à ce niveau au cours de la dernière année. Nous avons besoin de dégager une marge de manœuvre supplémentaire pour faire face adéquatement aux imprévus qui peuvent survenir à tout moment : éboulements de terrains, défauts aux bâtiments, etc. C'est une démarche de longue haleine qui commence à porter fruits.

Par ailleurs, nous demeurons toujours à l'affût de tous les nouveaux programmes de subventions qui peuvent nous aider à améliorer nos infrastructures, et ce, toujours à coût moindre pour la Ville et ses citoyens. À cet effet, ce n'est pas loin de 4,5 millions qui ont été reçus en transfert au cours de la dernière année, diminuant ainsi la charge des contribuables.

Pour plus de détails sur l'ensemble du rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, je vous invite à consulter le rapport financier de la Ville de Louiseville sur notre site internet.

Louiseville, le 10 mai 2021

Yvon Deshaies,  
Maire